

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 01 septembre 2023

MOBILITÉ

À MARSEILLE, LA MÉTROPOLE SÉCURISE LES ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Comme tous les étés, la Métropole a réalisé de nombreuses opérations de voirie pour sécuriser les abords des établissements primaires, collèges, lycées et crèches de Marseille : rénovation des passages piétons, élargissement des trottoirs, mise en place de ralentisseurs.... Plus de 3 millions d'euros ont été investis pour que la rentrée des écoliers marseillais se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Au total, plus de 1250 passages piétons ont été rénovés durant les vacances d'été pour sécuriser les abords des écoles, collèges lycées et crèches de Marseille. En parallèle, des travaux visant à améliorer la circulation des piétons sur la voie publique ont été réalisés : un million d'euros a été investi pour rendre plus visible les piétons lors de la traversé de la chaussée, notamment par la suppression de certaines places de parkings en amont de passages piétons. La Métropole a également engagé un million d'euros pour supprimer le stationnement sur trottoir dans plusieurs secteurs de la ville.

D'importants travaux de voirie ont également été effectués autour de **5 écoles marseillaises**, au niveau des rues Pommier et du Jet d'Eau (3^e), rues Kléber et du Terras (2^e), rue Friedland (6^e), impasse Signoret (13^e), et place Raphel (16^e). Ces travaux ont notamment consisté à :

- L'élargissement des trottoirs pour faciliter le passage des piétons et éviter le stationnement sur la chaussée.
- La mise en place de ralentisseurs afin de réduire la vitesse des véhicules.
- La mise en place de bandes cyclables sur la chaussée.
- La création de plusieurs places pour les personnes à mobilité réduite.
- La pose de nouveaux mobilier urbain pour sécuriser les abords des écoles.

D'ici le 15 novembre prochain, d'autres travaux de voirie similaires seront réalisés à proximité de plusieurs autres écoles marseillaises.

Dans le cadre du programme « rue des écoles », la Métropole s'est également engagée à la mise en place de barrières mobiles afin de piétonniser temporairement les abords immédiats de sept écoles. Elles ont ainsi pour objectif de sécuriser le trajet des enfants jusqu'à leur établissement.

CONTACT PRESSE

Service Presse
T : 04 91 99 79 74
presse@ampmetropole.fr

CONTACT ATTACHÉ DE PRESSE

Yann TAXIL
T : 04 91 99 79 74
yann.taxil@ampmetropole.fr

ampmetropole.fr



METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

European
Innovation
Council



THE EUROPEAN
CAPITAL OF
INNOVATION
AWARDS 22